

<https://lettres.ac-normandie.fr/?Lettre-de-rentree-2024-de-l-inspection-pedagogique-des-Lettres>



Lettre de rentrée 2024 de l'inspection pédagogique des Lettres

- Cadre officiel - Communications académiques -



Date de mise en ligne : jeudi 3 octobre 2024

Copyright © Lettres - Académie de Normandie - Tous droits réservés

mobilisation générale en faveur de l'acquisition des savoirs fondamentaux.

Nous connaissons votre implication au service de la réussite des élèves de l'académie, votre engagement au quotidien en témoigne. Nous savons aussi les difficultés que vous rencontrez afin de répondre aux difficultés que les élèves peuvent manifester, que ce soit en lecture, en écriture, dans le cadre de leur maîtrise de la langue française ou encore du développement de leur pensée.

Nous savons aussi, comme vous, combien un élève ne pouvant entrer aisément dans la lecture et dans l'écrit, au collège comme au lycée, est entravé dans son parcours de formation.

Tel est le sens de la mobilisation souhaitée.

Notre action, dans la continuité du travail engagé les années précédentes, mais encore renforcée cette année, visera ainsi plus particulièrement à interroger avec vous les démarches d'enseignement les plus fécondes, au service de la réussite des élèves de l'académie.

Vous pouvez et pourrez compter sur notre accompagnement afin d'engager au sein de vos établissements des actions en soutien au développement des compétences de fluence, de la compréhension de l'écrit, de l'expression écrite et du développement de la pensée des élèves : autant de compétences fondatrices de tout apprentissage.

2. Bilan des examens

Les différentes épreuves de la session 2024 se sont déroulées dans de bonnes conditions grâce à la mobilisation des enseignants. Nous adressons nos plus vifs remerciements aux professeurs de notre discipline qui ont été mobilisés et sont, nous le savons, particulièrement sollicités en fin d'année.

[Consulter les sujets d'examen de la session 2024.](#)

Les corrigés, dont le **barème national des EAF**, en vigueur depuis cette session, sont également téléchargeables sur cette page.

Tous les bilans académiques des examens sont consultables et téléchargeables en fin d'article.

3. Nouveau programme limitatif de Première

Cette année, les œuvres proposées pour l'objet d'étude Théâtre changent : [programmes et ressources en français pour la voie générale et technologique](#) (Eduscol)

Différentes ressources Eduscol ont déjà été relayées sur le site normand [dans cet article](#).

Des conférences et des ateliers pédagogiques seront organisés tout au long de l'année :

- Le Menteur de Corneille
 - Conférence de Yohann DEGUIN – Mercredi 6 novembre de 15h à 18h
 - Atelier pédagogique animé par Mathilde MORINET – Mercredi 20 novembre de 15h à 17h
- On ne badine pas avec l'amour de Musset
 - Conférence de Sylvain LEDDA – Mercredi 18 décembre de 13h à 15h30
 - Atelier pédagogique animé par Edouard BOURDELLE - Mercredi 15 janvier de 15h à 17h
- Pour un oui ou pour un non de Nathalie Sarraute
 - Conférence de Laure HIMY-PIERI – Mercredi 18 décembre de 16h à 18h30
 - Atelier pédagogique animé par Clémence CARITTE-BOURGEOIS – Mercredi 15 janvier de 15h à 17h.

4. Enseignement en groupes de besoins et analyse des évaluations nationales

En fin d'année dernière, l'inspection s'est rendue dans de nombreux collèges à la demande des chefs et des enseignants. Elle est à l'écoute des équipes qui souhaitent la rencontrer en cette rentrée et souhaite que cet accompagnement se poursuive cette année.

Elle rappelle que de nombreuses ressources, nationales et académiques, sont disponibles sur le parcours M@gistère conçu à cette occasion et ouvert à tous les enseignants de collège : [Enseigner dans des groupes au collège](#).

Tous les élèves de sixième, de quatrième et de seconde ont passé en cette rentrée des évaluations nationales ou des tests de positionnement en français et en mathématiques.

Nous rappelons que ces évaluations standardisées constituent un complément précieux aux évaluations faites par l'enseignant dans chacune de ses classes puisqu'elles offrent des repères partagés à grande échelle en lien avec les niveaux de maîtrise attendus pour chaque niveau.

Ces évaluations **doivent permettre aux professeurs d'ajuster leurs interventions pédagogiques** pour s'assurer que **les élèves maîtrisent les savoirs fondamentaux**, condition essentielle de leur réussite au collège et au lycée.

Ce document Eduscol [Exploiter les évaluations nationales en début de sixième](#) donne notamment des pistes pour s'emparer de ces résultats à l'échelle de l'établissement, en conseil d'enseignement, en conseil pédagogique, en conseil école-collège.

5. Formation continue

L'ensemble de l'offre de formation disciplinaire pour 2024-2025 vous est présentée [ici](#).

Cette année, la formation disciplinaire sera centrée sur deux axes prioritaires qui s'inscrivent dans notre plan français second degré :

- articuler l'étude de la langue et la production d'écrit
- construire l'autonomie du sujet lecteur face au texte littéraire.

Chacun de ces axes sera décliné en différentes modalités qui permettront d'approfondir la réflexion :

- **parcours M@gistère** en autoformation (public désigné, pas d'inscription requise)
- des **webinaires multisessions** (candidature individuelle, inscription requise)
- des **regroupements en présentiel** (ciblées sur certains territoires dans une logique pluri-annuelle ; public désigné, pas d'inscription requise)
- des **communautés d'apprentissage** (sur demande des équipes, en établissement).

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en ligne pour les formations en candidature individuelle sur la [page de l'E AFC](#) présentant le PrAF Lettres.

La préparation puis la passation des **certifications complémentaires** constituent un autre levier de formation. Vous êtes nombreux et nombreuses à vous être d'ores et déjà engagés dans ce travail.

Nous ne pouvons que vous y encourager.

Portant sur l'enseignement du théâtre, du cinéma-audiovisuel, de l'histoire des arts, de la langue des signes ou du français langue seconde et de scolarisation, elles contribuent à l'enrichissement de votre expertise comme à la diversification de vos gestes professionnels et peuvent à ce titre vous permettre de postuler sur des postes spécifiques académiques et nationaux.

Elles concourent ainsi pleinement au développement de votre carrière.

Les inscriptions, ouvertes depuis le 4 septembre 2024, se poursuivent jusqu'au 11 octobre 2024 via la portail métier au lien suivant :

<https://w3.ac-rouen.fr/efformulaire/?data=DEC+InscriptionCertificationsComplementaires>

Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique – CAFFA- et le certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive -CAPPEI- constituent également des voies de développement professionnel particulièrement fécondes.

L'inspection est là aussi à vos côtés pour vous accompagner et soutenir votre engagement dans un parcours de formation que nous savons exigeant.

Les inscriptions pour les prochaines sessions du CAFFA et du CAPPEI se clôtureront le 11 octobre 2024. Suivez les liens ci-après pour accéder aux pages dédiées :

– CAFFA : <https://w3.ac-rouen.fr/efformulaire/?data=DEC+InscriptionCAFFA>

– CAPPEI : <https://w3.ac-rouen.fr/efformulaire/?data=DEC+InscriptionCAPPEI>

6. Les LCA dans l'académie normande

Les langues et cultures de l'antiquité se maintiennent dans l'académie grâce à l'investissement et à l'engagement des professeurs. On est toujours, forcément, militant quand on enseigne les langues anciennes.

Des projets ambitieux naissent, d'autres plus anciens, comme le concours Paideia, connaissent de plus en plus de participants. C'est toujours la volonté de partager les projets et ressources qui lie les enseignants de langues anciennes et qui assure, contre vents et marées normands, le maintien des fondamentaux que sont nos chères langues latines et grecques.

C'est ce souhait de partage et de collaboration qui nous porte, ensemble, à donner à tous les élèves les richesses antiques, linguistiques et culturelles. Car enfin, il n'y a pas de savoirs fondamentaux sans le latin et le grec.

Les professeurs de langues anciennes organisent de nombreux événements qui sont relayés par le site académique. Il ne faut pas hésiter à nous en informer afin que nous puissions les partager.

L'ECLA

L'Enseignement Conjoint des Langues Anciennes se développe, en collège et en lycée.

L'ECLA est une chance donnée aux élèves de découvrir le grec quand l'option n'est pas présente dans l'établissement. C'est aussi un plaisir pour les enseignants de lettres classiques de pouvoir transmettre ce savoir.

Si vous êtes intéressés à le mettre en œuvre, vous vous invitons à nous contacter, afin de créer un groupe d'échange. Vous trouverez des ressources sur le site académique.

Les dispositifs expérimentaux Mare nostrum et Français et culture antique en 6e sont présents dans une vingtaine de collèges. Trois lycées proposent Mare nostrum. Si vous souhaitez accéder aux ressources ou échanger avec les enseignants, nous pouvons vous inscrire aux parcours M@gistères mare nostrum et FCA 6e.

L'orientation

Des professeurs ont conçu une fiche d'information pour promouvoir les LCA au lycée et montrer leur intérêt dans les parcours en études supérieures.

Les parcours de formation

Plusieurs parcours de formation sont proposés via le portail de l'E AFC, selon vos besoins :

5. Les formations « enseigner les LCA » en bassin
6. Des formations niveaux débutant et continuant en latin ou en grec
7. Un séminaire académique le 15 mai 2025 à Caen
8. Certification LCA option latin ou option grec
9. Préparation à l'agrégation interne de lettres classiques en distanciel pour les auteurs latins et grecs et les versions latine et grecque

7. L'accompagnement des élèves allophones en classe ordinaire

L'accompagnement des EANA en cours de français est source de nombreuses interrogations, comme en témoignent les questions régulièrement transmises. Nous mesurons par ailleurs pleinement la complexité du travail à engager, tout en soulignant que ces élèves, tous pleinement membres des classes ordinaires dans lesquelles ils sont inscrits, doivent pouvoir bénéficier au même titre que les autres élèves de travaux évalués. Ceux-ci, tout en étant adaptés afin de prendre en compte les compétences en français en cours d'acquisition de ces élèves, contribueront à leur confiance et à leurs progrès. C'est ainsi qu'ils pourront progressivement s'inscrire dans un parcours de scolarisation en français et qu'ils pourront s'engager dans les examens de notre système éducatif.

Les démarches de différenciation fréquemment mises en œuvre dans les classes gagneront à cet égard à être proposées avec profit à ces élèves : mise à disposition de version audio des textes, accessibilité des consignes, propositions de synthèses notionnelles en français facile à lire et à comprendre, trames d'écriture...

Le dictionnaire bilingue, outil auquel tous les EANA ont droit dans le cadre des examens mérite également de prendre toute sa place dans le quotidien des pratiques de classe. Seule une utilisation régulière de l'outil peut en effet en garantir une exploitation efficace le jour de l'examen.

Les professeurs ressources enseignant le FLS ainsi que les chargés de mission du CASNAV peuvent être mobilisés, avec notre appui, afin de vous apporter aide et conseil.

Les inspecteurs vous remercient pour tout ce que vous entreprenez et vous assurent de leur soutien.